



**Secrétariat général
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/DMC/2021-716

29/09/2021

Date de mise en application : 23/09/2021

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 22/10/2021

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacance des postes de DDI et DDI adjoint :

- Le poste de directeur départemental interministériel (DDETSPP de la Haute-Saône)
- Le poste de directeur départemental interministériel (DDT de la Haute-Vienne)
- Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP des Hautes-Pyrénées)

Destinataires d'exécution

DRAAF
DAAF
DDT(M)
DD(ETS)PP

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus :

En DD(ETS)PP

- *Le poste de directeur départemental interministériel (DDETSPP de la Haute-Saône)*

Journal officiel du 23/09/2021 (Texte n° 83)

- *Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP des Hautes-Pyrénées)*

Journal officiel du 24/09/2021 (Texte n° 76)

En DDT(M)

- *Le poste de directeur départemental interministériel (DDT de la Haute-Vienne)*

Journal officiel du 23/09/2021 (Texte n° 84)

Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

**La déléguée à la mobilité et
aux carrières**

Claudine LEBON